

RESTAUR DE L'ÉGLI DE VILLI

L'église Saint Hilaire de Villiers-sur-Loir a été construite au XII^e siècle. Elle fut complètement remaniée après la période troublée de la guerre de cent ans, aux XV^e et XVI^e siècles. On peut y admirer notamment à droite et à gauche de la nef des peintures murales dont l'ensemble représente un thème important de l'époque : « le dicit des trois morts et des trois vifs ». L'église est classée Monument Historique ainsi que certains ornements liturgiques et objets mobiliers situés dans le musée d'art sacré de la sacristie, dans le chœur et dans les chapelles latérales.

Un clocheton en forme de poivrière surplombe l'édifice. Il succède à une flèche plus élevée et plus large détruite par un ouragan en 1836.

Ce clocheton abrite la cloche actuelle, d'un poids de 500 kg, datant de 1871.

Nommée Anne et Française, elle a été fabriquée par l'entreprise Bollée et fils, fondateurs à Orléans.

Récemment, à la faveur d'une visite à l'intérieur du clocher, le maire et la société chargée de l'entretien du mécanisme de la cloche ont constaté une fêlure sur trois des six anses servant à



accrocher la cloche au joug horizontal en chêne ainsi que sur l'anse maîtresse située au centre de la couronne. Après une mise en sécurité de la cloche et le constat d'une impossibilité de la réparer, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, a pris la décision de la remplacer. Le montant des travaux est de l'ordre de 30 000 euros TTC.

Nous avons souhaité mobiliser les habitants et les amis de Villiers-sur-Loir autour de ce projet et faire appel au mécénat populaire en lançant une souscription publique sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Nous comptons sur votre soutien et vous remercions par avance de votre don qui permettra à une nouvelle cloche de scander le temps pour tous les habitants de Villiers-sur-Loir et des environs.

Le lancement officiel de la souscription se fera le 2 septembre 2017 lors de la fête de la Saint-Gilles et se clôturera lors de la Saint-Gilles en septembre 2018, date à laquelle s'effectuera la coulée sur site et la repose de la cloche.



Anse fêlée

Jean-Yves MÉNARD,
maire de Villiers-sur-Loir

BON DE SOUSCRIPTION

☒ **Oui**, je fais un don pour aider à la restauration de la Cloche de l'église Saint-Hilaire de Villiers-sur-Loir,

et le bénéficiaire d'une réduction d'impôt, pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune, dans le département du Lot-et-Garonne, ou au fonctionnement de la fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistant à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas ou n'était pas réalisée conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Mon don est de euros

et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre de l'impôt :

- ☐
- sur le Revenu ou
- ☐
- Solidarité sur la Fortune ou
- ☐
- sur les Sociétés

- Paiement par chèque : Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **Fondation du patri-
moine - Cloche de Villiers-sur-Loir** ». Le reçu sera établi à l'attention de l'émetteur et
envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

- Paiement en espèces : Merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons un reçu fiscal.

Pour les particuliers, votre don est déductible

- de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- Ou de l'impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Par Internet : Faites votre don en ligne sur notre site sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/52941

Par courrier : Envoyer ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement à la Fondation du patrimoine Centre-Est (Coordonnées au dos du dépliant)

VOTRE NOM :

VOTRE ADRESSE :

.....

•

☐ Je souhaite que mon don reste anonyme auprès de la commune.

[illegible]

pendant toute la durée d'effet dudit label.

pendant toute la durée de l'opération.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction.

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS...

Créée par la loi du 02 juillet 1996 et reconnue **d'utilité publique** en 1997, la Fondation du patrimoine est devenue un **partenaire incontournable de l'engagement culturel local et un moteur efficace du développement économique** de nos communes. Elle a pour but essentiel de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural de proximité : maisons, églises, lavoirs, moulins, bateaux, patrimoine industriel, mobilier, naturel, ...

◆ ORGANISATION

La délégation régionale Centre-Val de Loire est une organisation décentralisée. Son action s'appuie **sur un réseau de délégués, tous bénévoles** (un délégué régional, un délégué régional adjoint, 6 délégués départementaux et 25 délégués de pays).

◆ MOYENS D'ACTION

Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

- Le **LABEL** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux et/ou des subventions.
- La **SOUSCRIPTION** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.
- L'attribution de **SUBVENTIONS**.

◆ RESSOURCES

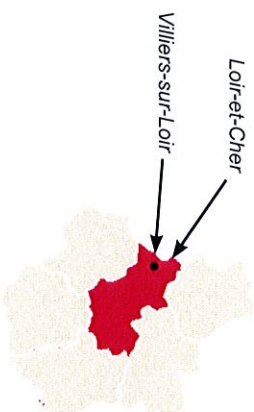
- Un réseau de bénévoles
- Un soutien financier privé (cotisations, mécénat) et public (État, Région, Départements).

CHIFFRES CLÉS DANS LE LOIR-ET-CHER DEPUIS 2000

- **326** labels
- **81** souscriptions
- **24.2 millions d'€** de travaux, soit **718** emplois créés ou maintenus dans le bâtiment (source INSEE)

VILLIERS-SUR-LOIR est une commune située dans le Département du Loir-et-Cher (41) en Région Centre-Val de Loire.

Cette commune est marquée par l'exploitation de la pierre et de la viticulture, mais également par un patrimoine riche.



COMMUNE DE VILLIERS-SUR-LOIR

place Fortier
41100 Villiers sur Loir
02 54 72 90 83
mairie.villiers-sur-loir@wanadoo.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale Centre-Est
25 avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrest@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



Retrouvez la FONDATION DU PATRIMOINE
CENTRE-VAL DE LOIRE sur FACEBOOK !



Retrouvez ce projet sur internet
en flashant ce QR code

Ce document a été imprimé par le Crédit Agricole



Agence de VENDÔME
23 rue Faubourg Chartrain
Tél : 02.54.77.83.83
www.ca-valdefrance.fr

Réalisation : Fondation du patrimoine
Clichés et textes : Commune de Villiers-sur-Loir

LOCALISATION



CONTACTS

PARTENAIRES



Restaurons ensemble
LA CLOCHE DE L'ÉGLISE
de Villiers-sur-Loir (41)

Faites votre don en ligne en 1-clic :
www.fondation-patrimoine.org/52941

SOUSCRIPTION
FAITES UN DON !
DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE